

**CHOISISSEZ
UN MÉTIER D'AVENIR**



Porteur

LA DIMENSION ACTIVE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le porteur accompagne et transporte le défunt, de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation. Il porte le cercueil. Il met en place les articles funéraires, les fleurs et assiste le maître de cérémonies funéraires ou le conseiller funéraire pendant le déroulement des obsèques. Les porteurs travaillent en équipe et exercent également souvent la fonction de chauffeur.

PROFIL ET FORMATION

Le permis de conduire de catégorie B (VL) est nécessaire. L'aptitude physique au port de charges lourdes est indispensable. Un bon équilibre psychologique est nécessaire.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- Préparation du cercueil
- Mise en bière et préparation du défunt
- Préparation de la cérémonie
- Portage du cercueil
- Transport du cercueil ou du défunt
- Autres activités : conduite de véhicules, fossoyage, exhumations, démarches administratives

CONNAISSANCES REQUISES

■ FORMATION ET DIPLÔME

Le porteur doit avoir suivi une formation obligatoire de 16 heures, à réaliser dans les 3 mois à compter du début de l'exercice dans la fonction.

■ DOMAINES ABORDÉS DANS LA FORMATION RÉGLEMENTAIRE ACTUELLE

Législation et réglementation funéraires ; Hygiène et sécurité ; Psychologie et sociologie du deuil.

■ AUTRES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES

Techniques de portage ; Techniques de présentation des défunts ; Règles de comportement social et de bienséance ; Techniques d'exposition des cercueils et de mise en valeur des articles funéraires, des fleurs ; Pratiques et symboliques des différents rites funéraires.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le porteur est soumis à une certaine disponibilité (interventions de nuit, de week-end et jours fériés). Il est confronté quotidiennement aux familles en deuil. Le port d'une tenue vestimentaire particulière est nécessaire.

**MÉTIER DU FUNÉRAIRE,
CHEZ NOUS, L'AVENIR N'EST PAS NOIR !**